



ÉDITO - Mot du Maire

Le nouveau conseil municipal d'Ercé-près-Liffré est enfin installé depuis le lundi 25 mai 2020.

Il ne nous a pas été permis de tirer pleinement profit de la période du confinement pour préparer la transition et prendre en compte tous les dossiers. Dont acte, nous y reviendrons dans une prochaine publication dédiée à la situation de la commune au moment où nous en prenons la charge.

Malgré tout, nous avons pu prendre quelques initiatives, en particulier en nous rapprochant des associations et en commençant un inventaire de tous les acteurs de la vie économique Ercéenne. Ce travail va continuer au cours des mois à venir, l'objectif des élus étant de mettre en valeur et accompagner dans la mesure du possible tous ces acteurs si importants pour le dynamisme d'Ercé-près-Liffré.

Nous avons également profité de la période pour lancer un site Internet d'information (www.erce-actualites.fr). Notre souhait est de nous appuyer sur ce site pour remplacer le site communal actuel qui a grand besoin d'être redynamisé.

Enfin, nous avons souhaité faire paraître rapidement un premier Ercé-Infos. L'activité de nos associations et les animations sont très limitées mais nous avons malgré tout quelques informations à communiquer et quelques messages à transmettre. Pour les prochains numéros, vous pourrez adresser vos propositions d'articles à : erce-infos@ercepresliffre.fr

Le dernier message que nous voudrions passer est celui de la vigilance. Après deux mois de restrictions en tous genres, l'accélération du déconfinement pourrait donner un sentiment de fausse sécurité. Le virus est toujours là, des pays sont toujours fortement impactés donc restons prudents et attentifs à tous les signes qui pourraient indiquer une contamination. Pour nous et pour nos proches, continuons à agir avec précaution.

Bonne lecture

Un grand merci : Avec les Ercéens, l'équipe municipale remercie tous les acteurs de la commune qui ont oeuvré pendant la crise, ainsi que les bénévoles qui ont réalisé des masques pour tous les Ercéens.

Candidatures pour le CCAS

Chaque élection municipale s'accompagne du renouvellement du conseil d'administration du CCAS. Présidé de droit par le Maire, ce conseil est composé à parité d'élus municipaux et de membres issus de la société civile, dans une proportion de 8 minimum à 16 maximum, en plus du Maire et doit être renouvelé dans les 2 mois qui suivent l'élection.

Parmi les membres nommés, la loi prescrit une représentation de quatre catégories d'associations : - les associations de personnes âgées et de retraités - les associations

de personnes handicapées - les associations oeuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion - l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Si vous souhaitez participer au CCAS comme membre d'une association oeuvrant dans l'un des domaines, nous vous remercions de laisser vos coordonnées en mairie avant le 26 juin.

Un affichage est paru en mairie le 3 juin.

Vous serez contacté par un élu à la suite de votre candidature.



Le nouveau conseil municipal :

Bertrand Chevestrier, Maire

Nathalie Beaudoin, 1ère Adjointe ~ Urbanisme

Paul Noël, 2ème Adjoint ~ Voirie, Bâtiments, Travaux

Monique Guilard, 3ème Adjointe ~ Action Sociale, Associations, Culture, Enfance / Jeunesse

Eric Flaux, 4ème Adjoint ~ Finances

Conseillères déléguées

Marie di Mambro ~ Enfance/Jeunesse

Kathy Stephen ~ Communication

Conseillers municipaux

Gaëlle Briens

Dominique Garnier

Isabelle Gautier ~ Conseillère
Communautaire

Marion Grignon

Aurore Houet

Olivier Le Normand

Franck Le Mouel

Jérôme Linay

Mickaël Mardelé

Stéphane Desjardins

Morgane Letondeur

Jacques Poupart

Visitez le site* de la Mairie pour la composition des groupes de travail.

accéder à la page via QR scan



Le redémarrage de la vie associative • Réunion associative le 4 juillet à 10h

En ce début de mandat, vos nouveaux élus se sont mis au travail pour essayer de répondre au mieux aux attentes des associations afin de les accompagner dans leurs actions.

Nous avons pu prendre contact auprès de chaque association d'Ercé pour nous présenter. Les associations vont désormais pouvoir nous identifier et avoir des interlocuteurs privilégiés.

Grâce à ces premiers échanges, nous avons pu partager les objectifs, les actions, les besoins et évaluer, aussi, l'impact de la crise sanitaire sur nos associations Ercéennes.

Toutes les associations ont dû arrêter leurs activités et prendre les décisions difficiles d'annuler des manifestations ô combien importantes pour notre vie lo-

cale et pour le lien social. La reprise progressive des activités associatives sera soutenue par vos élus.

Une réunion s'organise pour les représentants des associations afin de mettre en œuvre cette reprise :

- Présentation des élus «associations»
- Préparation du calendrier associatif
- Échanges autour de l'impact du COVID sur les associations.

La réunion (4 juillet à 10h au Relais des Cultures) sera tenue selon les consignes qui seront en vigueur à cette date (son report n'est pas exclu).

Vos contacts : Gaëlle Briens, Olivier Le Normand, Jérôme Linay, Monique Guillard (Adjointe : Action Sociale, Associations, Culture, Enfance/Jeunesse).



Annulation du mini-camp d'Ercé

Comme les mini-camps d'Ercé Près Liffré accueilleraient les enfants sous tente, la distanciation physique imposerait une limite d'un enfant par tente, les gestes barrières limiteraient les grands jeux de plein air, et la participation à la cuisine.

L'ensemble de ces éléments vont à l'encontre des objectifs pédagogiques d'un mini-camp, de vivre en groupe, partager les repas, la mise de table, la vaisselle...

Pour ces raisons, les mini-camps du 6 au 10 juillet et du 13 au 17 juillet sont annulés.

Bien entendu, nous pouvons accueillir vos enfants à l'accueil de loisirs (ou à l'espace jeunes) sur ces périodes.

Message de la Service Enfance Jeunesse

Vide-Grenier



Annulation du Vide-Grenier

Chèr(e)s Ercéen(enne)s,

Le confinement nous a contraint à annuler la manifestation de printemps ainsi que la fête de l'école.

Concernant le vide grenier, nous avons dû prendre une décision courant mai- début

Juin. Elle n'a pas été simple. À cette période, de nombreuses zones d'incertitude persistaient notamment sur les possibilités de regroupement et d'organisation d'évènements. Il nous paraissait également difficile de mettre en place et d'assurer les gestes barrières dans



Même si la Médiathèque reste fermée, un premier retour de livres a été organisé samedi 6 juin. Une journée de prêts est envisagée prochainement (réservations en ligne, et collection sous forme de « DRIVE »).



Annulation des Foulées Ercéennes

En raison du contexte sanitaire, les 39es Foulées ercéennes, qui ont lieu traditionnellement le 13 juillet, sont « annulées. Les conditions ne sont pas réunies pour mener à bien la course », communique Pierre-Yves Coquet, président de l'Association jogging détente (AJD).

12/06/2020 en Ouest France

un vide-grenier (manipulation de la monnaie, des objets, promiscuité dans la rue...).

Pour toutes ces raisons, le vide grenier qui devait avoir lieu le dimanche 30 août 2020 est malheureusement annulé.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons bon courage en cette période si particulière.

L'Amicale Laïque
amicalelaïque-erce.fr/





Campagne de sondage sur Le Plan Climat Air Énergie Territorial

24 juin au 9 septembre

Tout le long de cet été vous êtes invités à étudier et échanger sur le plan développé par Liffré Cormier Communauté, des acteurs et citoyens.

<https://www.liffre-cormier.fr/?p=9517>

(imprimés seront bientôt disponibles à la mairie)

Le PCAET de Liffré Cormier Communauté • qu'est-ce que c'est?

Il est élaboré pour une durée de 6 ans et il permet aux intercommunalités de coordonner la transition énergétique sur leur territoire et de contribuer aux objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, tout en favorisant le déploiement des énergies renouvelables.



<https://www.liffre-cormier.fr/?p=6684>

www.liffre-cormier.fr/vivre/environnement/plan-climat-air-energie/



Evolution du service BreizhGo

Le 6 juillet prochain, la desserte de notre commune par le réseau de car BreizhGo va évoluer.

Afin d'être cohérent avec le bassin de vie de notre territoire, les communes de Chasné-sur-Illet et Ercé-Près-Liffré seront orientées vers Liffré : de nouveaux services de la ligne 9b desserviront ces 2 communes, pour ensuite passer dans le centre de Liffré au niveau des mêmes arrêts que la ligne 9b, avant de rejoindre Rennes.

la suite page 4

La CCID - Appel à candidats

La Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être constituée dans les deux mois suivant le renouvellement des conseils municipaux.

A Ercé-près-Liffré, elle est composée de 7 membres :

- le maire ou l'adjoint délégué, président ;
- 6 commissaires titulaires et 6 suppléants

La liste des candidats doit être dressée par délibération du conseil municipal et doit comporter un nombre double des membres.

Le directeur général des Finances Publiques désignera alors les 6 commissaires titulaires parmi les 12 proposés et les 6 suppléants parmi les 12 suppléants proposés.

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune

Nous faisons donc appel aux Ercéens qui souhaiteraient s'impliquer dans cette commission qui a pour rôle de :

- dresser, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, déterminer leur surface pondérée et établir les tarifs d'évaluation correspondants
- participer à l'évaluation des propriétés bâties
- participer à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- formuler des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Pour faire acte de candidature ou pour tout renseignement, envoyez un mail à mairie@ercepresliffre.fr

Le collectif des masques :

Le collectif des couturières a distribué depuis le 31 mai 2020 environ 1200 masques. La quarantaine de bénévoles ayant été efficace, il reste encore des masques.

Vous pouvez en récupérer auprès de :

Mme CAHAREL Marie-Paule au 06 32 06 98 53

Mme GUERIN Isabelle au 06 78 76 23 64



Après le confinement • Aidons nos artisans, indépendants et entreprises...

Appel aux Ercéens solidaires

Pour vos achats, vos services et vos travaux, pensez à faire appel autant que possible aux indépendants et aux entreprises actives dans notre commune.

Pourquoi ?

Suite au freinage brutal de l'activité économique pendant le confinement, beaucoup d'artisans, d'indépendants et d'entreprises ont vu une chute brutale de leurs revenus. Ils vivent une époque de grande incer-

titude et les aides de l'État ou de la Région Bretagne ne suffiront pas.

Donc agissons en faveur des acteurs économiques de notre territoire.

Nous mettrons en ligne un annuaire à consulter dès que possible.

Vos contacts : Mickaël Mardelé, Jérôme Linay, Kathy Stephen, Nathalie Beaudoin

Dépôts sauvages



Le Relais

(parking Nelson Mandela) à la sortie d'Ercé D92 vers Beau-gé/Liffré)

Le Relais n'ayant pas encore repris les collectes de ses conteneurs ce n'est pas la peine d'y mettre vos vêtements, attendez

un peu avant de venir les déposer.

Si le conteneur est fermé ou qu'il déborde, le contenu des sacs laissés dehors deviendra inutilisable si il pleut. Avouez que ce serait dommage et contraire à l'esprit de votre geste.

Gardons la volonté de donner mais patientons un peu, la filière va bientôt être relancée et nous avons bien un peu de place chez nous en attendant.

• **Vêtements** = gardez-les chez vous pour l'instant ; • **Papiers** = pensez aux sacs jaunes, ou les papiers peuvent être amenés à la déchetterie (La Bouexière et Saint Aubin d'Aubigné ouvertes uniquement sur RDV, <https://www.valcobreizh.fr/>)
• **verre** = patientez encore un peu ou essayez d'autres conteneurs : Pont de l'Illet à Ercé, Beau-gé au rond point vers Intermarché.

<http://lerelais.org/actus.php> Lire sur le Relais et la remise en route de l'ensemble de la filière de valorisation textile, et des débouchés à l'export.

Merci aux volontaires qui, il y a quelques jours, ont rangé autour des conteneurs.



INFOS COVID-19

Visitez ce site pour les développements de la situation : <https://qrco.de/bbYBpZ>



Tontes de pelouse et tailles de haies

Pendant la période du confinement des déchets verts ont été déposés un peu partout dans les chemins communaux et le GR39 - une pratique interdite qui pourrait vous causer quelques désagréments !

Maintenant qu'il est possible de passer en déchetterie, reprenons les bonnes habitudes. La paillage de nos parcelles est aussi une bonne alternative.

Laissons de la place pour le camion du SMICTOM !



Le SMICTOM Valcobreizh nous a informé que le camion de collectes rencontre des difficultés pour accéder aux bornes de dépôt des ordures qui se trouvent devant la Nozanne à côté de la route à l'entrée d'Ercé.



VéloC : les vélos électriques arrivent

Un service de location de 60 vélos à assistance électrique (VAE) a été lancé dans le cadre du projet de territoire et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Liffre-Cormier Communauté.

À Ercé, 5 vélos électriques viennent d'être livrés et 5 autres sont venus en prendre livraison en semaine 24.

Une prochaine tranche viendra ultérieurement. Pour plus d'informations : <https://www.liffre-cormier.fr/>

Évolution du service BreizhGo ...la suite



Les services de la ligne 4b (autrefois Illenoo) ne desserviraient plus ni Chasné-sur-Illet ni Ercé-Près-Liffré.

Nous diffuserons les horaires pour cet été dès qu'ils seront validés, ainsi que ceux pour la rentrée de septembre.

D'un point de vue plus technique, la desserte d'Ercé-Près-Liffré ne pourra pas se faire à l'arrêt actuel, les cars viendront en effet de Chasné-sur-Illet pour aller ensuite vers Liffré. Un nouvel emplacement reste à définir pour ce nouvel arrêt.

14h00-17h30 de lundi au vendredi
09h00-12h00 le samedi

tél - 02 99 68 30 64
fax - 02 99 68 38 15

N° d'urgence • 06 08 34 80 00

Permanences du Maire et des Adjoints

Bertrand Chevestrier - Maire : vendredi après-midi/samedi matin sur RDV
Nathalie Beaudoin - 1ère Adjointe Urbanisme : samedi matin sur RDV

mairie@ercepresliffre.fr

www.ercepresliffre.fr

Rue des Tilleuls
35340 Ercé-près-Liffré

Bureau de Poste

14h30-17h30 de lundi au vendredi
09h00-11h30 le samedi

accéder au site
municipal
via QR scan



Veillez nous envoyer vos articles pour inclusion dans l'Ercé-Infos de juillet/aout pendant la 1^{ère} semaine de juillet

formats souhaités : pdf rtf docx doc jpg tif • via email - erce-infos@ercepresliffre.fr

(et bien sûr des versions sur papier directement à la Mairie!)